



PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO

**EVALUATION CONJOINTE GERMANO-CANADIENNE
Du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
et de sa Facilitation pour la période 2008 – 2010**



Restitution au CCR

27 septembre 2010

Partenariat de type II

- Vise à accroître l'efficacité des interventions des partenaires en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers, la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique Centrale.
- Réseau multiacteurs informel avec:
Gouvernements, secteur privé, organisations de la société civile et partenaires au développement

Typologie des acteurs PFBC

- 10 Etats membres de la COMIFAC ;
- 12 Etats partenaires (10 pays du nord + Afrique du Sud + Commission Européenne), dont un nouveau membre (la Norvège) ayant adhéré au cours de la facilitation allemande.
- 12 Organisations intergouvernementales, dont la COMIFAC et 2 nouveaux membres (BAD et UNCMS) qui ont adhéré récemment ;
- 12 Organisations non-gouvernementales et instituts de recherche (avec un nouveau membre, TRAFFIC)
- 6 membres du secteur privé, avec 2 nouveaux membres durant la facilitation allemande, ALPICAM et Precious Woods Holding.

Termes clés

- Cadre de coopération multiacteurs
- Transparence et bonne coordination entre les partenaires techniques et financiers du PFBC
- Développement de synergies entre les projets et programmes actuels et futurs
- Complémentarité entre développement économique et préservation de la biodiversité
- Pérennisation des résultats des projets par leur insertion dans des programmes nationaux
- Renforcement des capacités institutionnelles

Termes clés

- Espace de dialogue
- Implication de tous les acteurs dans les actions
- Amélioration de la transparence dans la gestion du secteur à travers les processus de concertation
- Contribution aux objectifs du SMDD, de la Déclaration de Yaoundé / COMIFAC
- Echanges d'informations sur les projets, programmes, politiques de conservation et de gestion durable visant l'amélioration des conditions de vie des populations du BC.

Méthodologie de l'évaluation

Trois axes de réflexion:

- Evolution du partenariat et de son environnement
- Evaluation des actions menées pendant la phase de facilitation allemande (2007-2010)
 - Renforcement institutionnel de la COMIFAC et partenaires
 - Renforcement institutionnel du PFBC; coordination, etc.
 - Amélioration de la gouvernance forestière en AC
 - Mise en œuvre du Plan de convergence et des conventions
- Propositions pour la feuille de route de la prochaine facilitation canadienne

Méthodologie de l'évaluation

- Equipe conjointe de 3 experts seniors + équipe d'appui
 - Participation à une rencontre ministérielle à Brazzaville, une mission à Kinshasa, une réunion Chine-Afrique à Douala, une mission à Bangui, des rencontres et interviews à Yaoundé.
 - Rencontre de personnes clés, notamment plusieurs ministres de la COMIFAC (6 rencontrés/5 pays)
 - Envoi d'un questionnaire détaillé à toutes les organisations membres
 - ***Privilégier une approche qualitative et les Etats AC***
- ➔ constat de confusion sur la notion de membre PFBC

Remarque préliminaire

- Le vocabulaire PFBC est souvent utilisé par les personnes représentant les partenaires (membres du PFBC mais aussi non membres) à la fois pour l'ensemble du partenariat, incluant tous ses membres en général, mais aussi pour désigner plus spécifiquement les partenaires du Nord lorsque ce sont des représentants des Etats d'AC qui s'expriment, ou bien pour désigner la facilitation en cours, ou bien encore désigner les facilitations successives.
- ➔ source de confusion dans l'expression des résultats des questionnaires et des interviews.

Rappel des résultats de Paris de janvier 2003

- Les ambitions et les objectifs du PFBC ;
- Les engagements des différents membres (29) ;
- La nouvelle éthique souhaitée par rapport au partenariat ancien d'avant le SMDD de Johannesburg:
 - Concilier les objectifs de la conservation avec les exigences de développement ;
 - Mobiliser des ressources accrues en direction des forêts du BC ;
 - Renforcer les capacités nationales ;
 - Ouvrir le PFBC aux pays et organisations internationales s'occupant des forêts et de l'environnement ;
 - Favoriser l'intégration de la société civile et du secteur privé forestier aux actions de développement forestier, etc.
- Les dispositions et mesures nouvelles pour animer ce nouveau cercle de solidarité: PFBC/COMIFAC/PC

Résultats de Paris/janvier 2003

Plus concrètement, il est convenu alors d'appuyer en AC un réseau de 10 M d'ha d'AP et de 20 M d'ha de concessions forestières aménagées.

Le PFBC s'appuiera sur le Plan de convergence de la COMIFAC et ses 10 axes pour concilier conservation et développement socio-économique.

Cependant, plusieurs points restés en suspens en janvier 2003 n'ont toujours pas été vraiment réglés et restent d'actualité concernant notamment un code de conduite avec des règles de fonctionnement, et notamment celles de la facilitation ; les critères d'adhésion au PFBC ; les domaines d'interventions régaliennes de la facilitation ; les mécanismes de suivi évaluation du PFBC, etc.

Rappel des étapes majeures de l'évolution du PFBC et de la COMIFAC

Juillet 2010

PFBC

Facilitation Américaine

Facilitation Française

Facilitation Allemande

Facilitation Canadienne

Création PFBC

Bureau d'appui Comifac

Evaluation PFBC

Evaluation PFBC

Site PFBC

EDF 2006

EDF 2008

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

PC / 4 volets

PO 2002-2005

PC / 10 axes

PO 2006-2008

Evaluation PO/PC

PO 2009-2011

2 Conseils fondateurs

Traité COMIFAC

CEEAC/COMIFAC

Présidence Cameroun

Présidence Congo

Présidence Gabon

Présidence Guinée Eq.

Présidence RCA

Présidence RDC

SDD 2002
Joburg/RSA

Sommet Congo
COMIFAC 2005

Sommet
CEEAC
2007

Sommet RDC
COMIFAC 2010

COMIFAC

Principaux acquis

- PFBC= Dynamique unanimement saluée/innovante
- Espace de dialogue, de concertation et de solidarité
- Espace d'information et de communication
- Appui des membres à la COMIFAC, à l'exécution du plan de convergence, à la création ou au développement de mécanismes de financement
- Position centrale de la COMIFAC et appui conseil des membres auprès des Etats d'AC via les différents mécanismes d'appui techniques/financiers
- Incitation de nouveaux partenaires à s'intégrer au PFBC
- Appui à la définition de positions communes AC dans le cadre des grands enjeux internationaux
- Appui à un processus démocratique avec des instruments participatifs soutenus par les membres
- Rôle de médiateur joué par les facilitations ou des membres pour trouver des consensus

Principaux acquis

- Mécanisme léger de facilitation admis par tous avec un duo facilitateur/facilitateur délégué
- Méthode de facilitation renforcée avec l'Allemagne, dans la continuité de la précédente, avec des innovations;
- Chaque facilitation s'appuie sur son propre réseau d'appui technique
- Les CCR et Réunions Plénières sont fonctionnelles
- Un site internet performant et bien documenté
- Edf 2006 et 2008, documents de référence/forêts AC
- Contribution reconnue et positive de la facilitation et des membres du PFBC dans les processus sous-régionaux, nationaux et Internationaux.
- Plate forme technique d'appui (BA) à la COMIFAC basée à Yaoundé avec plusieurs partenaires

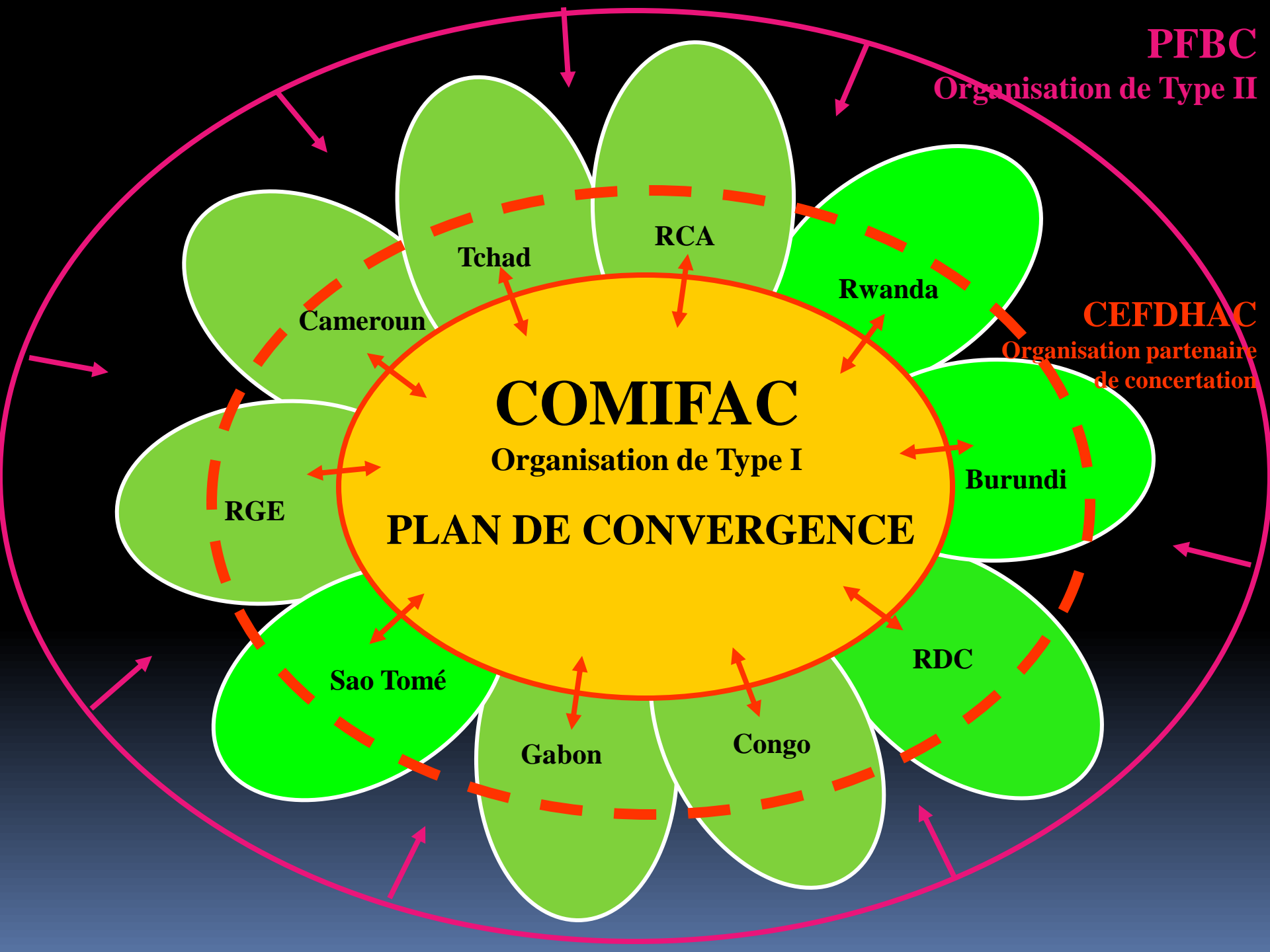
Principaux acquis

Les interventions de la facilitation sont visibles, directement ou via les projets d'appui, sur :

- rayonnement de la COMIFAC au plan international ;
- information et communication ;
- recherche de consensus sur les positions communes face aux enjeux internationaux ou sur des problématiques nationales majeures ;
- structuration et programmation opérationnelle ;
- Contribution à la programmation intégrée des appuis des partenaires à la COMIFAC ;

Principaux acquis

- mobilisation de nouveaux partenaires;
- dialogue avec la Chine ;
- animation des structures du PFBC ;
- constitution et animation des groupes thématiques régionaux ;
- Sensibilisation pour la ratification des différents instruments internationaux , notamment le traité de la COMIFAC, etc. ;
- implication de la société civile, en particulier avec la réforme de la CEFDHAC.
- La facilitation est une « autorité morale » qui augmente le capital social du partenariat



PFBC

Organisation de Type II

COMIFAC

Organisation de Type I

PLAN DE CONVERGENCE

CEFDHAC

**Organisation partenaire
de concertation**

Tchad

RCA

Rwanda

Cameroun

Burundi

RGE

RDC

Sao Tomé

Gabon

Congo

Principaux soucis

- Manque de coordination des partenaires du PFBC lorsqu'ils se déploient dans les pays d'AC
- Manque de prise en compte du PC par les Etats membres de l'AC malgré l'engagement de concertation
→ chacun reste dans ses logiques nationales.
- Pour la plupart des pays de la COMIFAC, le PFBC est d'abord un mécanisme de mobilisation de ressources à leur profit. Et il leur suffit d'en demander toujours davantage sans pour autant se sentir réellement engagés en tant que partenaires eux-mêmes du PFBC car ils sont propriétaires de la ressource et non pas des adhérents volontaires comme le sont les autres.
- Les Etats non forestiers ne voient pas toujours ce qu'ils font la dedans et ce qu'ils peuvent en tirer.

Principaux soucis

- Le caractère non contraignant et l'absence de code de conduite interne au PFBC en limitent sans doute l'influence, même s'il facilite l'adhésion.
- Les responsables actuels ne sont plus nécessairement ceux qui ont conçus le système PFBC, d'où une dilution de la motivation et du sentiment d'engagement.
- La diversité des domaines et des activités concourent à rendre peu visibles certains résultats
- Peu de membres peuvent prétendre à assurer la facilitation du PFBC du fait des contraintes financières, techniques, humaines, etc. /inégalité

Principaux soucis

- Le PFBC donne parfois l'impression d'évoluer en organisme formel alors qu'il est un réseau informel, impression pouvant provenir de la méthode allemande, souvent perçue comme assez rigide.
 - Missions du facilitateur délégué à clarifier pour être mieux comprises, notamment par les Etats d'AC.
 - Les séances plénières et les CCR sont perçus comme des forums d'échanges d'informations , mais on demande un rôle plus fort en matière de suivi, de coordination et de cohérence des initiatives, de positionnement, etc.
- ➔ *sans préciser d'ailleurs comment le faire.*
- Feuille de route très dense de la facilitation allemande pouvant donner parfois un certain sentiment d'inachevé

Principaux soucis

- L'information diffusée a du mal à dépasser les personnes directement impliquées elles-mêmes sur les processus régionaux, notamment dans les Etats AC.
- Le mécanisme autonome de financement de la COMIFAC n'est pas en place, la COMIFAC reste faible, et certains Etats réfutent même maintenant ce mécanisme.
- Dynamique COMIFAC/PFBC/Déclaration de Yaoundé trop peu appropriée dans les Etats AC. Les coordinations/forums nationaux restent faibles.
- Niveau de mise en œuvre du PC reste faible, alors même qu'il faut songer à le réviser et l'actualiser.
- La mise en place des Programmes forestiers nationaux a pris du retard et ils doivent inclure les axes du PC.
- Les questions de genre ne sont que peu prises en compte.

Principales propositions/pistes

- Relancer un travail de communication pour réexpliquer encore le concept du PFBC et ses relations avec la COMIFAC, le Plan de convergence, etc. pour les nouvelles personnes ayant intégrées les organisations membres et manquant de mémoire institutionnelle;
- Préparer un code de conduite du PFBC pour mieux encadrer son fonctionnement et les relations au sein du cercle entre les partenaires;
- Clarifier les critères d'éligibilité au réseau PFBC;
- Clarifier à l'attention des partenaires, et notamment des Etats d'AC, les rôles et tâches de la facilitation et de son équipe, leurs domaines d'intervention et leurs limites;
- Faciliter l'intégration du PC dans les programmes forestiers nationaux

Principales propositions/pistes

- Garder la COMIFAC au centre de l'action du PFBC et clarifier la relation avec la CEEAC
- Allier souplesse dans la démarche globale de facilitation et rigueur dans les actions conduites afin d'avoir une vision globale des initiatives en AC
- Travailler dans la continuité des actions précédentes (communication, information, groupes thématiques, positions communes sur les enjeux internationaux, concertations et dialogues, appui à la mobilisation de ressources, etc.)
- Valoriser davantage la plate forme d'appui à la COMIFAC et faciliter l'intégration des partenaires, relancer ainsi le comité ad hoc de conseil à la COMIFAC
- Envisager un programme global d'appui à la COMIFAC facilitant les synergies entre partenaires

Principales propositions/pistes

- Favoriser la constitution de groupes ad hoc (CCN) réunissant les partenaires dans les Etats AC pour une meilleure circulation/cohérence de l'information sur les programmes en cours et l'appui à l'Etat hôte.
- Favoriser la réforme des institutions partenaires de la COMIFAC et leur financement pérenne
- Favoriser la mise en place d'un mécanisme de capitalisation des connaissances, acquis et expériences pour les partenaires et les Etats AC
- Appuyer un mécanisme de suivi-évaluation du Plan de convergence et de suivi des impacts
- Favoriser l'utilisation par la facilitation des réseaux des différents partenaires en fonction de leurs spécificités techniques ou thématiques;
- Soutenir les points focaux thématiques dans les Etats et les coordinations nationales COMIFAC

Principales propositions/pistes

- Envisager une réunion périodique de haut niveau au sein du PFBC, plus restreinte que le CCR
- Doter le CCR d'un mode opératoire plus lisible
- Renforcer et décliner les mécanismes d'information pour aller encore plus au devant des décideurs
- Poursuivre la pression sur les Etats AC et la CEEAC pour la mise en place du mécanisme autonome de financement de la COMIFAC/ point incontournable
- Développer des actions d'information et de formation quant à la mobilisation des ressources financières
- Appuyer le renforcement des capacités techniques du SE Comifac et faciliter le recours à des prestataires externes/BE pour la préparation des dossiers, etc.

Principales propositions/pistes

- Engager une réflexion avec les partenaires sur leur propre implication au sein du PFBC et sur le futur de leur réseau sur le long terme
- Envisager un rapport bilan de la facilitation faisant le point par rapport à la feuille de route/programme
- Poursuivre l'effort de recrutement de nouveaux partenaires, notamment capables de reprendre en main la facilitation dans le futur
- Poursuivre le dialogue avec la Chine
- Poursuivre le principe de fonctionnement de l'équipe de facilitation avec un duo Nord/Sud s'appuyant sur les réseaux du facilitateur dans les pays et de ses partenaires du PFBC/thème et pays

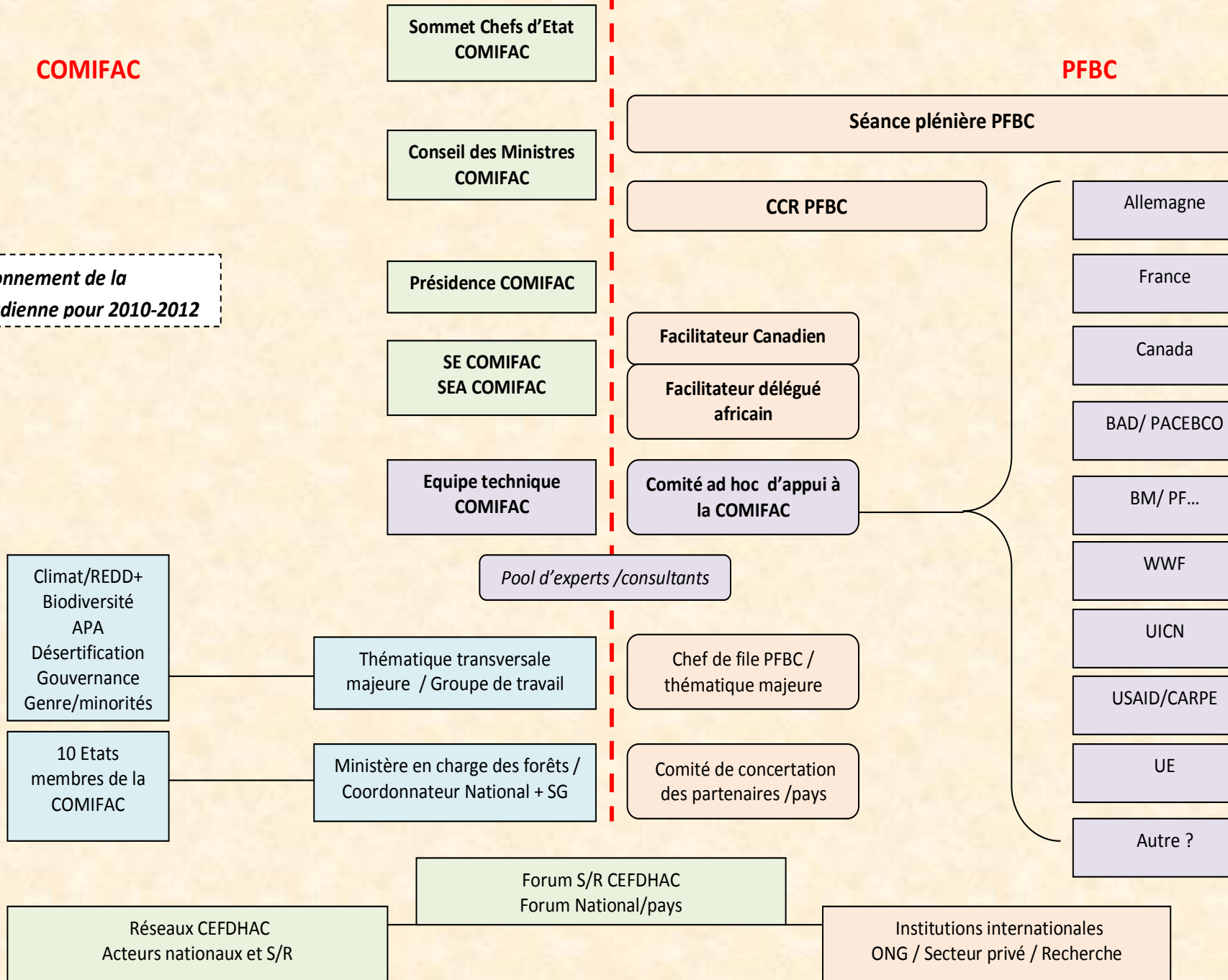
Principales propositions/pistes

- Mettre en place au niveau sous-régional un groupe de travail sur l'aspect genre et des actions
- Intégrer l'EFH (égalité homme-femme) dans le cadre d'une approche transversale au sein du PFBC, dans le plan de convergence révisé et dans les programmes nationaux et sous-régionaux
- Renforcer la réflexion en matière de lutte contre la pauvreté et le suivi d'impact de l'exploitation forestière
- Faire avancer la problématique de gestion des terres, zonage et conflits mines/forêts/agriculture.

COMIFAC

PFBC

Vision du positionnement de la facilitation canadienne pour 2010-2012





MERCI DE VOTRE ATTENTION